



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



Fondation Internationale
pour les Systèmes Electoraux

Le contentieux électoral

Février 2023



Agenda

1

Normes et standards

Principes

7 GARDE standards

2

Contrôle d'office des résultats

3

Procédures spécialisées

4

Le juge électoral & pénal

5

Justice Ouverte

Transparence

Justice Electorale

Une protection efficace de l'intégrité électorale réside dans le règlement efficace des contentieux. . . le processus électoral ne se limite pas au vote le jour d'élection et à la déclaration ultérieure des résultats des élections. Il existe une série d'autres processus, tels que la délimitation du pays en circonscriptions, l'enregistrement des électeurs qualifiés, l'enregistrement des partis politiques, l'organisation de l'ensemble du système électoral pour gérer et conduire les élections se terminant par la déclaration de résultats, et ainsi de suite.

Madame la juge Georgina T. Wood, juge en chef de la Cour suprême du Ghana

Obligations et normes

Conventions à vocation universelle ou régionales:

- Déclaration universelle des droits de homme et du citoyen
- Pacte International relatif aux droits civils et politiques de 1966
- Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples de Nairobi
- Charte Africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance

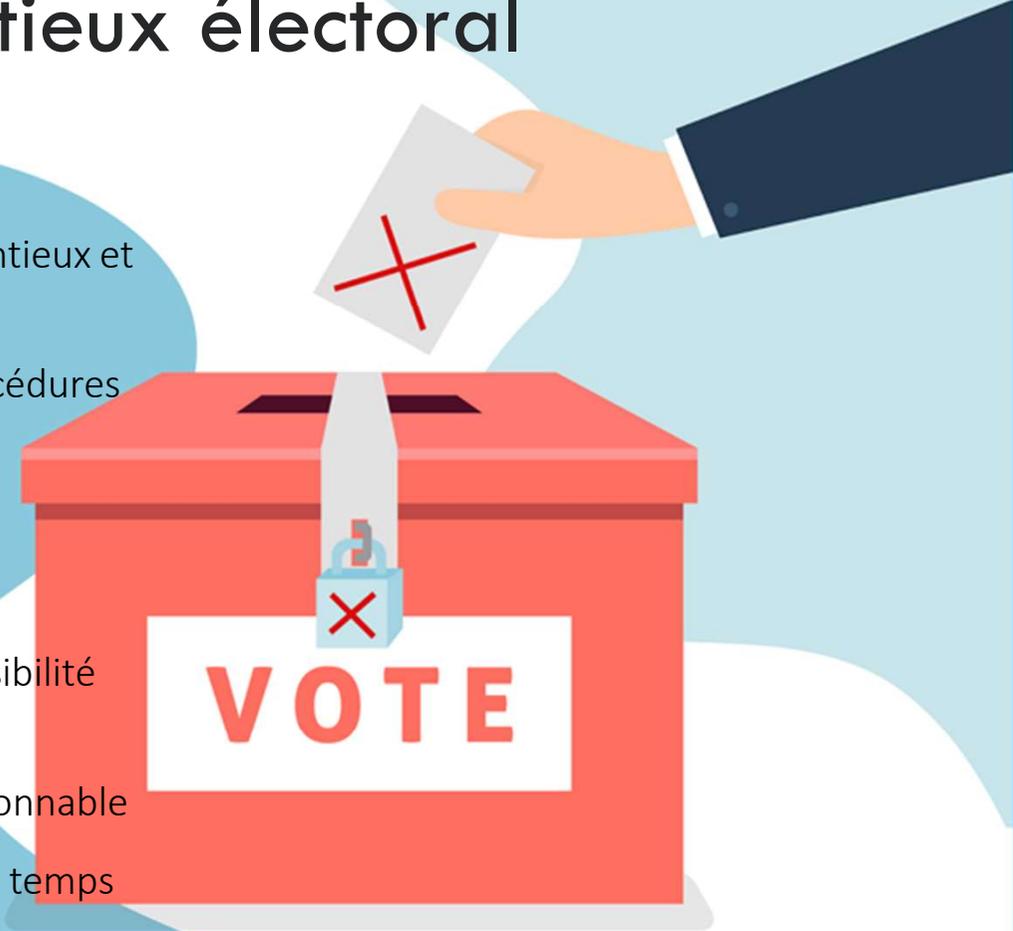
-Conventions négociées dans le cadre des organisations sous régionales (CEDEAO):

- Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité, Abuja 1999
- Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnelle au Mécanisme de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de sécurités, 2001 à Dakar

- *Accès à la justice*
- *Impartialité et indépendance*
- *Administration équitable de la justice*
- *Transparence*
- *Régularité de la procédure*
- *Recours rapide et efficace*
- *Non-discrimination*
- *Lutte contre l'impunité*

7 Standards du contentieux électoral

- 1 L'existence de recours transparent pour les contentieux et les litiges électoraux
- 2 Un régime clairement défini de normes et de procédures électorales
- 3 Un arbitre impartial et compétent
- 4 Un système qui assure la célérité des décisions
- 5 La mise en place de règles de preuves et d'admissibilité élargie
- 6 L'accès à un recours efficace et dans un délai raisonnable
- 7 Education et formation continues des acteurs et à temps opportun



(From "Guidelines for Understanding, Adjudicating, and Resolving Disputes in Elections"
(GUARDE), Chad Vickery, IFES 2011)

STANDARD 1: Droit à un recours

- L'élaboration de normes et de procédures claires régissant le contentieux peut réduire les risques de litiges post électoraux.
- La légitimité du vainqueur pour gouverner, nécessite la **confiance** des citoyens dans le processus
- Pour se faire il faut mettre à la disposition des citoyens des **textes clairs** d'un système de résolution des contentieux électoraux suffisamment favorable à **l'ouverture des recours**.

STANDARD 2: Un régime clairement défini

Principe

**Article 14 1) du Pacte international relatif aux droits civils et politiques:
« Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal compétent, indépendant et impartial établi par la loi, qui statue sur une accusation en matière pénale dirigée contre elle ou sur ses droits et obligations de caractère civil.**

STANDARD 2: Un régime clairement défini

- **Les règles de fond** doivent être **clairement rédigées et accessibles aux citoyens**, aux candidats, aux listes de candidats, aux partis politiques et à la société civile.
- Une codification **trop complexe** des normes et procédures crée des **obstacles à la résolution des recours** en matière électorale, qui sont directement contraires au principe fondamental de la participation politique universelle.

STANDARD 3: Un Arbitre impartial et compétent

Principe

Article 14 1) du Pacte international relatif aux droits civils et politiques:
« Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal compétent, indépendant et impartial établi par la loi, qui statue sur une accusation en matière pénale dirigée contre elle ou sur ses droits et obligations de caractère civil.

STANDARD 4: Un Système qui assure une gestion rapide

Principe

Dans l'article 14 du PIDCP, le Comité des droits de l'homme des Nations Unies a déclaré que la bonne administration de la justice exige que des principes tels que l'égalité devant les tribunaux, le droit d'une personne d'être entendue pour sa propre défense et le droit à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal compétent soient respectés.

Parce que la **légitimité de l'ensemble du gouvernement** peut reposer sur la **validité des résultats des élections**, les procédures de saisine doivent être **rapides**.

L'importance de la **célérité** est largement reconnue dans les conventions et traités internationaux, même si les termes peuvent varier.

Par exemple, le traitement des **requêtes** dans un délai raisonnable exige que la procédure se déroule « **dans un délai raisonnable** » ou « **sans retard indu** ».

Exemples pays

- En **Ethiopie**, la Cour Suprême a un délai d'un mois pour statuer sur les recours sur les résultats.
- Le **Libéria**, l'Éthiopie, les Philippines ont adopté des règles de procédures spécifiques pour le contentieux électoral afin de ne pas être lié par des règles de procédure civile quelques inadéquates, notamment en terme de preuves et de délais.
- Au **Kosovo**, les délais pour saisir la cour sont très courts (48 heures et 72 heures) et les délais pour décider également, ce qui ne laisse que peu de place pour l'étude équitable des preuves ou pour l'organisation d'une audience de façon transparente.
- En **Birmanie**, il n'y a pas de date limite pour les décisions sur les résultats ce qui conduit à des délais déraisonnables de plus d'un an.

STANDARD 5: FARDEAU DE LA PREUVE ET NORMES DE PREUVE ÉTABLIS

La preuve

La test d'admissibilité dépend de plusieurs facteurs, tels que la tradition juridique du pays, la gravité de la violation invoquée, le remède recherché et la nature des preuves présentées à l'audience.

Les bonnes pratiques recommandent l'utilisation de tout moyen de preuves: *copie certifiée, photos, vidéo...Etc*

Exemple pays

- Au **Zimbabwe**, les élections présidentielles n'ont pas été annulées et la requête a été déclarée non fondée pour manque de preuves claires, directes, suffisantes et crédible. [Chamisa v Mnangagwa \[2018\]](#)
- En **Libye**, les cours de première instance et d'appel ont adopté une interprétation de la loi qui ne nécessite pas un impact des irrégularités sur les résultats pour annuler les élections. Cela a conduit à l'annulation de nombreux scrutins (ce qui est contraire au principe de proportionnalité des sanctions).
- Au **Kenya**, les élections présidentielles de 2017 ont été annulées par la cour suprême et de nouvelles élections ont été ordonnées. [Odinga v IEBC \[2017\] Kenya](#) **Raila Odinga c. La Commission électorale indépendante (Kenya)** : « ... un requérant devrait être tenu de s'acquitter de la charge initiale de la preuve avant que les défendeurs ne soient invités à supporter la charge de la preuve...
- Au **Malawi**, les élections ont été annulées selon l'arrêt *Chakwera v. Mutharika and MEC* (Malawi 2019)
- Cour suprême de **l'Ouganda** dans l'affaire *Besigye c. Museveni*, une affaire de requête présidentielle: La charge de la preuve dans les pétitions électorales incombe au requérant de prouver non seulement qu'il y a eu non-respect de la loi, mais aussi que ce manquement a affecté la validité de l'élection elle-même. La Cour a ensuite ajouté que le « ... seule la controverse porte sur le niveau de preuve requis pour satisfaire la Cour ».

STANDARD 6: RECOURS EFFECTIFS

Un remède ou une sanction efficace :

- veille à ce que la lettre et l'esprit de la loi soient respectés dans la pratique;
- est fourni en temps opportun;
- est proportionnel à la violation ou à l'irrégularité en question;
- est exécutoire;
- conduit à la dissuasion ou à un changement de comportement en question (particulièrement important pendant la campagne);
- renforce la perception d'équité et de crédibilité du processus.

Sanctions disciplinaires, administrative et pénales

- Inéligibilité d'un candidat ou d'un électeur
- Ordre d'inscription d'un candidat ou d'un électeur
- Injonction de faire/cesser de faire
- Ordre de retirer du matériel de campagne
- Imposition de l'amende
- Révocation d'agents publics
- Recomptage ou audit des commandes
- Correction des résultats
- Annulation, annulation partielle, rediffusion
- Renvoi aux fins de poursuites pénales
- Emprisonnement et amendes

STANDARD 7 : Éducation et formation efficaces

- Union parlementaire internationale, Déclaration sur les critères pour des élections libres et équitables : Les États sont tenus de « veiller à ce que les responsables des divers aspects de l'élection soient formés et agissent de manière impartiale ».
- Cela peut inclure l'élaboration d'une FAQ ou d'une vidéo d'animation pour expliquer le processus de plainte au public, aux partis politiques, fonctionnaires des OGE, aux médias ou observateurs.



Preuves et remontée des résultats

La preuve des résultats

Réseau CoJeLPaid

Recommandation : « Renforcement d'un mécanisme d'information et de sensibilisation sur le traitement du contentieux électoral et sur les décisions de la CC »

WANEP Déclaration préliminaire Cellule Veille Electorale (19 Oct 2020):

Recommandation: « Conduire le processus de compilation des résultats et de publication des tendances dans l'ouverture et la transparence totale. »

Cette recommandation a un impact sur l'accès aux preuves pour le requérant et l'organe responsable du contentieux dans l'étude des preuves.

Le contrôle d'office des résultats

Charte Africaine de la démocratie, élection et gouvernance:
« Organe Electoral National » : l'autorité compétente établie par les instruments juridiques pertinents de l'Etat partie, chargée de l'organisation ou de la supervision et du contrôle des élections



PROTOCOLE A/SP1/12/01 de la CEDEAO

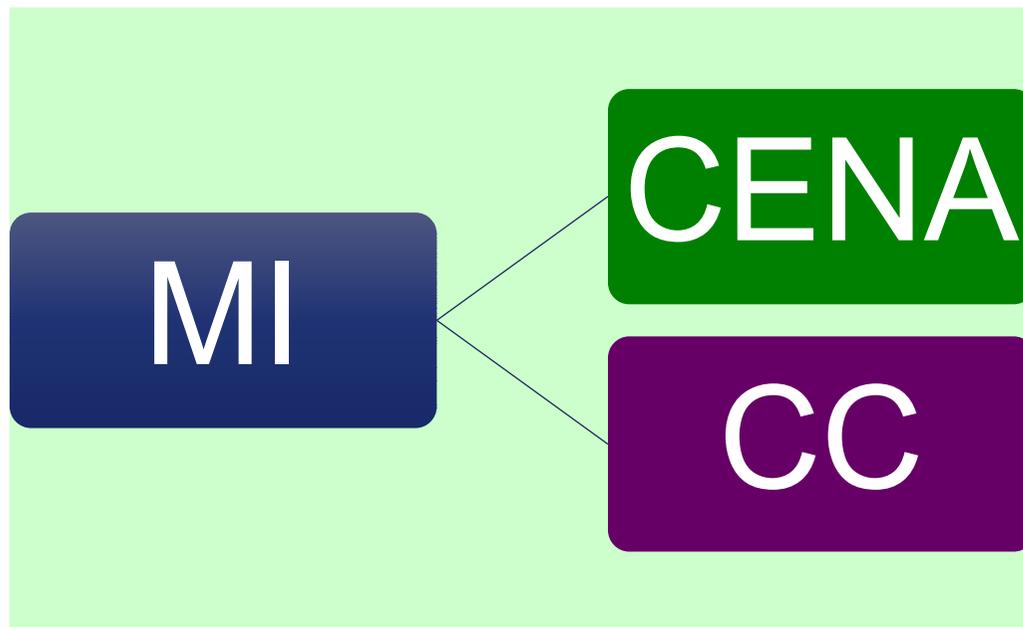
- L'organisation, le déroulement des élections et la proclamation des résultats s'effectueront de manière transparente.
- Un contentieux électoral crédible relatif à l'organisation, au déroulement des élections et à la proclamation des résultats doit être institué.



Différence paradigmatique

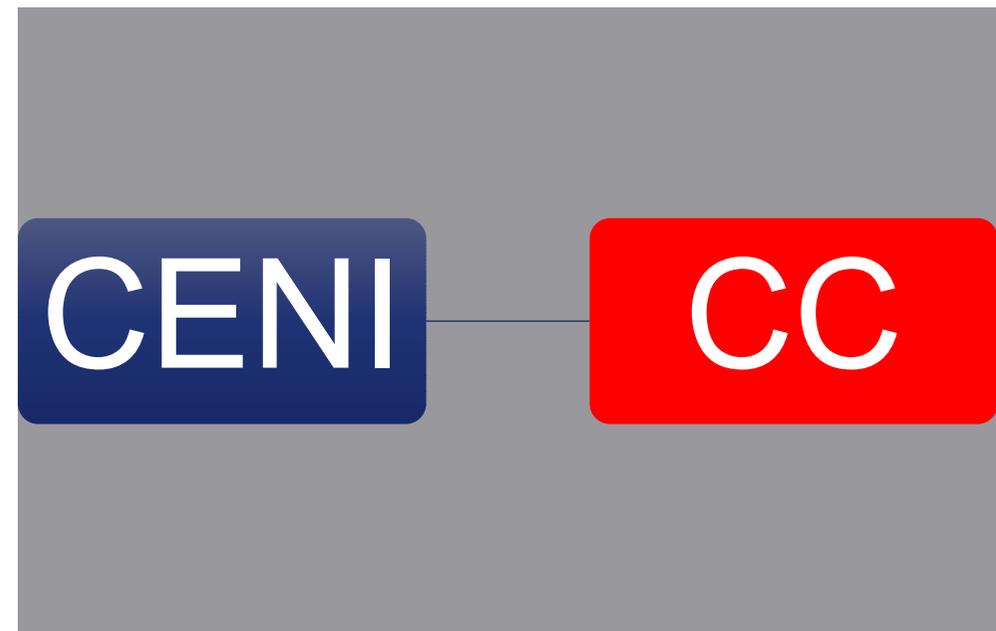
Modèle hybride

DOUBLE CONTRÔLE



Modèle indépendant

SIMPLE CONTRÔLE



Exemple pays

Niger



Au Niger, la Cour conduit sa propre tabulation en reprenant le décompte à partir des copies carbonées des résultats de tous les bureaux de vote qui lui parviennent.

Elle fait une étude comparative avec les tableaux récapitulatifs des résultats établis par la CENI.

Comores et Madagascar



Les cours constitutionnelles comorienne et malgache conduisent leur propre tabulation et reçoivent celles des commissions électorales contenues dans la proclamation des résultats provisoires.

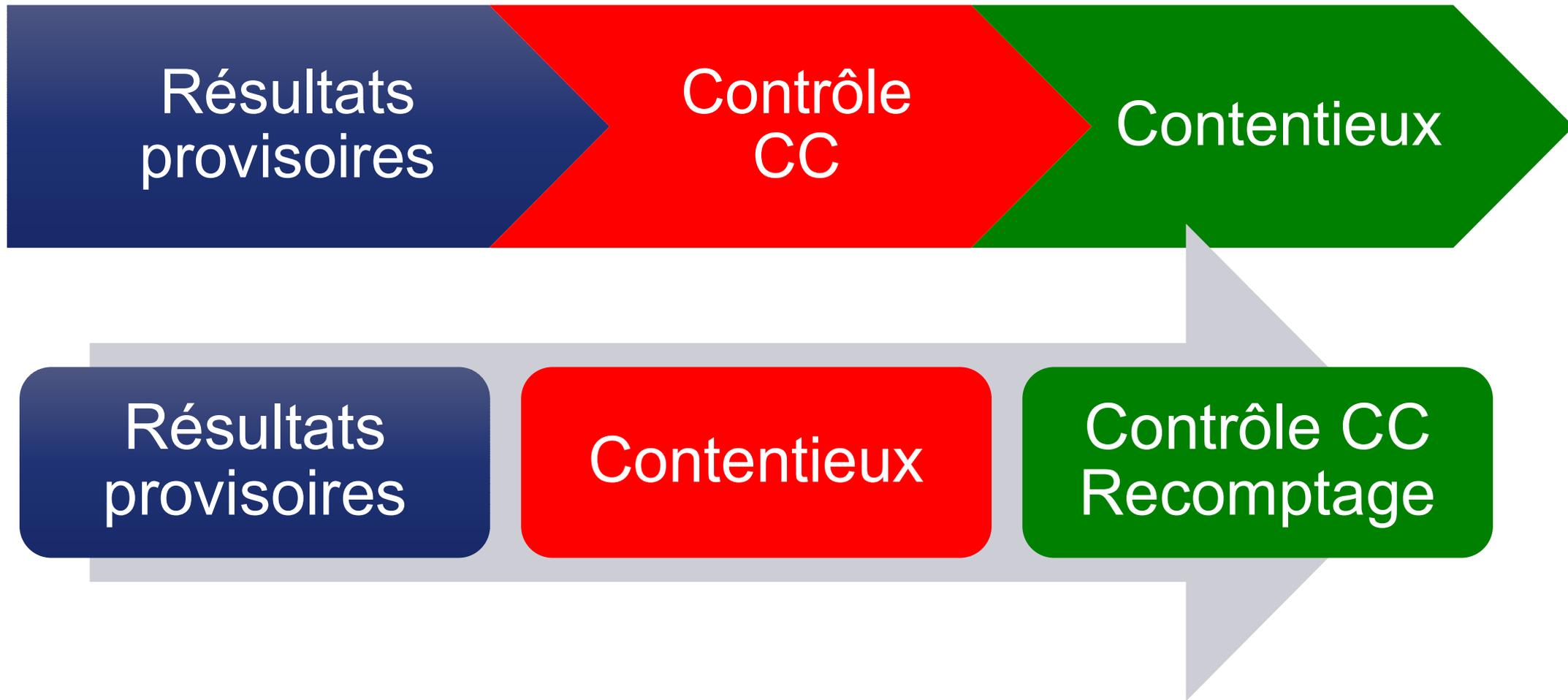
Aux Comores, bien souvent, la Cour termine sa tabulation bien avant la proclamation des résultats Provisoires ce qui permet à la Cour **de procéder en temps utile à un examen comparatif des deux tabulations et d'y opérer les redressements nécessaires**

Benin



La Cour veille à la régularité de l'élection du Président de la République, examine les réclamations, **statue sur les irrégularités qu'elle aurait pu, par elle-même relever** et proclame les résultats du scrutin conformément aux dispositions de l'article 49 de la Constitution.

Contrôle ex ante ou ex post du contentieux?



Juge pénale et juge électoral

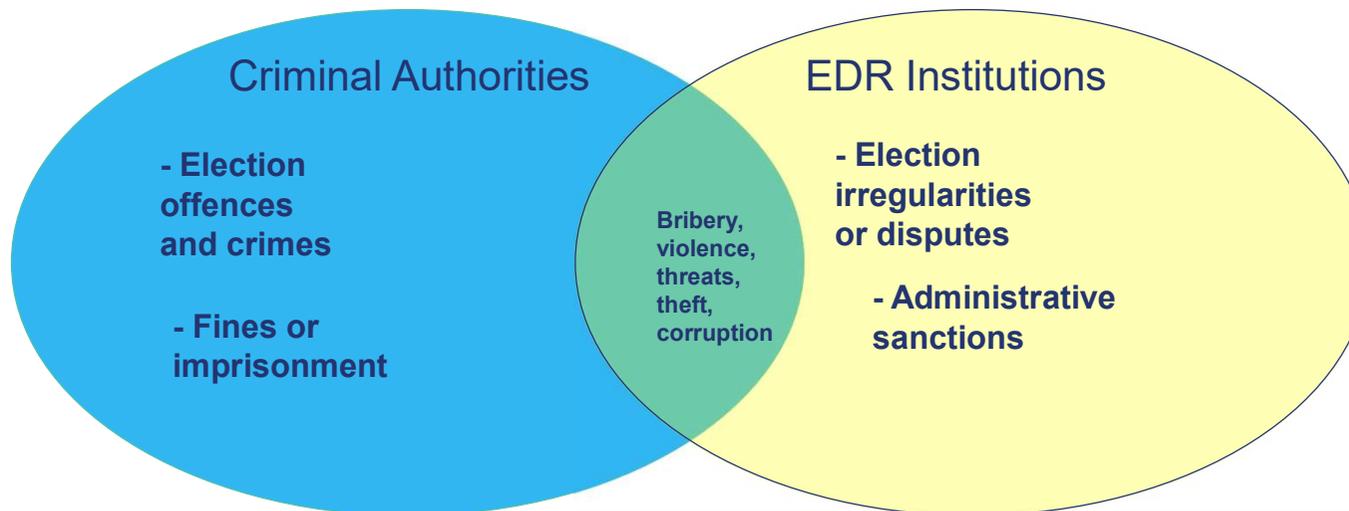
Juge Electoral et juge Pénal

« Une action peut être à la fois une violation électorale en vertu des lois et/ou règlements électoraux ainsi qu'un crime en vertu du code pénal du pays. Par exemple, un incident de violence commis dans le but d'intimider une personne pour qu'elle vote d'une certaine manière peut être à la fois un délit d'intimidation en vertu des lois électorales et un crime d'agression en vertu du code pénal. Dans de tels cas, l'acte peut être sanctionné à la fois par les lois électorales et par le code pénal.

IFES, 2020 Investigation Guidebook, p.94.

Chevauchement des compétences

Certaines violations présumées peuvent relever à la fois de la compétence d'une institution EDR et des autorités pénales, telles que le vote multiple (usurpation d'identité) le jour du scrutin, l'achat de votes (corruption) ou l'intimidation d'électeurs pour voter pour un candidat spécifique (menace ou influence indue), mais les recours, les garanties d'une procédure régulière et la norme de preuve pour prouver les allégations diffèrent.



Adoption de procédures spéciales

Procédures spéciales

- Les procédures spéciales pour le pouvoir judiciaire ou les règles de pétition électorale peuvent aider les tribunaux à
- Contourner certaines des procédures civiles prolongées qui peuvent s'appliquer aux procédures ordinaires
- Permettre un processus d'arbitrage plus rapide en adaptant les délais aux exigences du processus électoral.
- Améliorer la transparence de la Cour
- Garder le contrôle de ses procédures, plutôt que d'exiger une modification de la loi.

Exemple Pays

- **Kenya** : Règlement sur les requêtes électorales de la Cour suprême (2017) ;
Règlement de la Cour d'appel sur les pétitions électorales (2017)
- **Mexique**: Loi sur la procédure électorale
- Gambie : Règlement sur les pétitions électorales (20xx)
- **Indonésie** : Règlement de procédure de la Cour constitutionnelle sur les litiges électoraux
- **Nigéria**: Règles de procédure sur les pétitions électorales et conseils pratiques (article 141 et première annexe de la loi électorale) (2022)

Justice Ouverte

Justice Ouverte

Comité des droits de l'homme des Nations Unies, Observation générale 32, paragraphe 29

À l'exception de circonstances exceptionnelles telles que les exigences de sécurité nationale, « une audience doit être ouverte au grand public... Même dans les cas où le public est exclu du procès, le jugement, y compris les conclusions essentielles, les preuves et le raisonnement juridique doivent être rendus publics ».

Cour africaine des droits de l'homme, Avis consultatif 16 juin 2021

« 80. Dans la présente requête, la Cour est d'avis que certains aspects constituent le contenu essentiel du droit des citoyens de participer librement à la direction des travaux de leur pays par le biais d'élections³⁴. Ces aspects comprennent la participation effective au processus électoral, y compris (...) participation au processus de dépouillement des votes et de publication des résultats électoraux par les partis politiques, les candidats et tout autre acteur pertinent pour la transparence des élections; la possibilité de contester les résultats devant les instances administratives et judiciaires compétentes, le cas échéant.(...)

En Afrique

- **Kenya** : le système judiciaire autorise le dépôt électronique; dispose d'un système électronique de gestion des cas; permet une audience virtuelle et publie sa décision; Publication du EDR Bench Book
- **Zambie**: les décisions ne sont pas publiées, mais une ONG a recueilli et publié la plupart des cas en ligne.
- **Tanzanie** : une ONG a préparé un recueil de tous les cas liés aux élections
- **Sénégal**: Conseil constitutionnel: publication en ligne des jugements relatifs aux élections sur son site officiel – onglet spécial dédié aux jugements électoraux.
- **RDC** : Les tribunaux ont préparé un recueil de toutes les affaires liées aux élections



Supreme court invalidates President Uhuru Kenyatta's re-election
220,086 views • Sep 1, 2017 • Supreme court invalidates Uhuru's re-elections victory.

👍 878 🗨 Dislike ➦ Share ⌵ Save ...

Méthodes pour renforcer la transparence

Décisions

- Rédaction de la base juridique et factuelle
- Notification des décisions
- Audiences publiques et de décision en ligne avec bails juridique et factuel
- Publication en temps opportun

Session/Audience

Diffusion en continu des sessions
Séances virtuelles
Accès aux observateurs - séances ouvertes de l'organe EDR

Accès aux données

Accès aux données sur la nature des plaintes déposées, le calendrier des audiences et le résumé de l'audience

Accessibilité des données (format facilement lisible)

Accès aux médias à la salle d'opération de tabulation des résultats parallèles

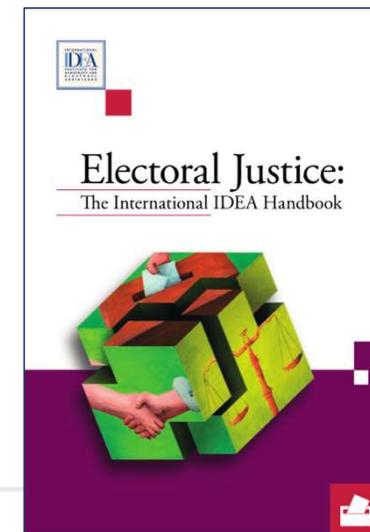
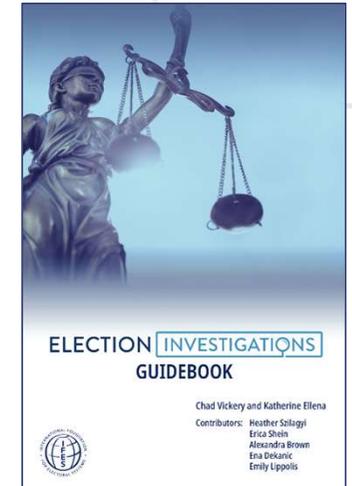
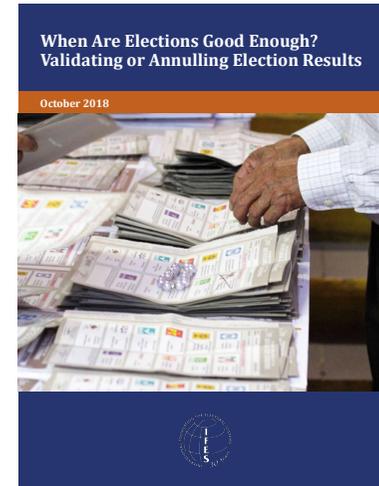
Accès à un observateur pour l'audit et les recomptages

Ressources utiles



ElectionJudgments is a curated global database that makes judicial decisions on election cases of all types more transparent and accessible. It is a resource for judges, election professionals, policymakers and researchers who are working to resolve disputes and prevent violations for more credible elections around the world.

This database is updated on a periodic basis. To contribute judgments or





Thank you

Typhaine Roblot